

MATIÈRES ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC ! MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS NI AU BAC BRUN OU VERT, NI À L'ÉCOCENTRE, NI AUX COMPTOIRS D'ENTRAÏDE.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Vapoteuses
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS EN VRAC

✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

✓ VERRE

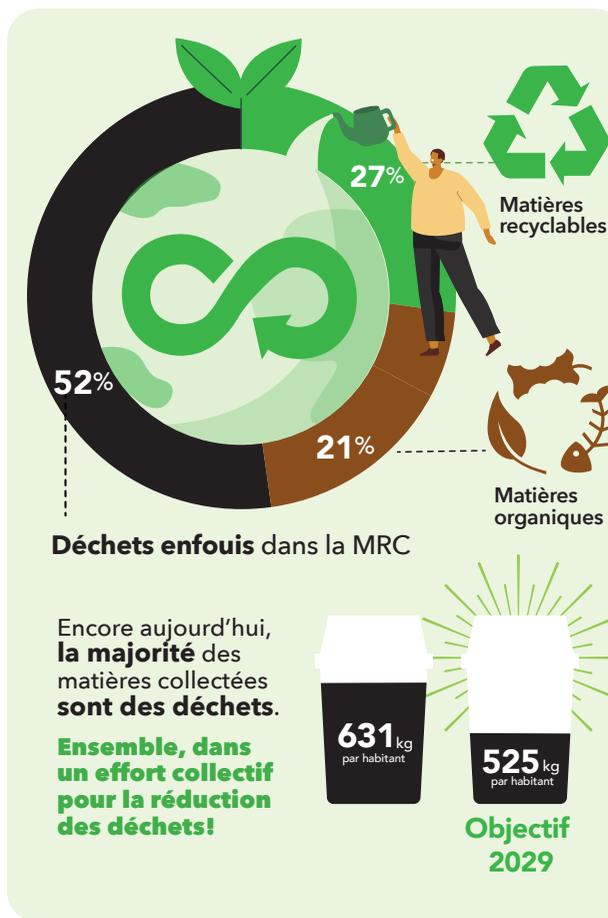
- Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs



Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL.
www.ritl.ca
819 681-3379

TRAINDEVIEDURABLE.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2023 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



TRAINDEVIEDURABLE.com

819 326-5624

NOTRE TERRITOIRE POUR L'AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

JANVIER				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	1	2	3

MARS				
L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AVRIL				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

MAI				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

JUIN				
L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUILLET				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AOÛT				
L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

*Il est possible que des modifications soient apportées au calendrier, vous serez avisés le cas échéant. Pour plus d'information, veuillez vous référer au site Web de la RITL : www.ritl.ca

-  MATIÈRES ORGANIQUES 
-  MATIÈRES RECYCLABLES 
-  MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS  
-  MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES  

SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et ICI (industries, commerces et institutions)¹ de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)²
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts³
- Pneus et batteries d'auto

¹Des restrictions s'appliquent. ²Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. ³Acceptés seulement aux écocentres : Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

ÉCOCENTRE DE VAL-DES-LACS

20, chemin Richard

HEURES D'OUVERTURE :

Du 1^{er} janvier au 7 avril et du 10 au 31 décembre

Mercredi : 16 h à 20 h • Samedi : 8 h à 16 h

Samedi le 8 avril : 10 h 30 à 16 h

Du 9 avril au 9 décembre

Mercredi, jeudi, vendredi : 16 h à 20 h • Samedi : 8 h à 16 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

HEURES D'OUVERTURE :

Du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 31 décembre

Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30

Fermé les jours fériés

